COMPTE RENDU
Séance du 8 Avril 2021.

L'an deux mil vingt et un le 8 avril à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

.

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Catherine BLERIOT, Thomas GUYOMARC'H, Arnaud DUFOSSE, Laurent GARDIN et Pierre BIEUVILLE.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice: 11
Nombre de membres présents: 10
Nombre de votants : 11
Brigitte Travers a donné un pouvoir à Philippe PAULET
Date de convocation : 30/03/2021

Objet : Approbation du compte administratif communal 2020.

Excédent de fonctionnement : 54 610.03 euros
Excédent d'investissement : 13 793.58 euros
Nombre de suffrages exprimés : 10
10 voix pour
Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Modification du contrat Primagaz.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le nouveau contrat accompagné des conditions particulières avec Primagaz mis à jour permettant de bénéficier d'une tarification de 1 170 euros HT contre 1 741.30 euros HT auparavant.

Questions diverses.

- Réunion du vote du budget 2021 : le 14 avril 2021 à 19 heures
- Dossier Orange/Commune : la clôture du dossier a été reportée par la Tribunal au 16 avril 2021 ; un rendez-vous de bornage a été réalisé sans que la commune n'y soit conviée. Les conseillers pensent qu'il serait opportun d'obtenir le rapport du géomètre.
- Les travaux concernant la fibre optique ont démarré le 31 mars 2021 dans la commune

- Chiens : un des chiens appartenant à Mme Yves a été confié à la fondation Brigitte Bardot, les habitants se plaignant qu'il aboyait au grillage lors de leur passage dans la rue.
- Un devis pour l'installation d'un défibrillateur a été apporté par un conseiller avec une possibilité de formation de la population volontaire aux gestes de premiers secours
- Vérifier avec l'entreprise Lacomme l'entretien des gouttières
- Il faudra mettre à l'étude le changement éventuel de la chaudière de la mairie qui est ancienne et tombe de plus en plus souvent en panne

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.